



EPU LOU PIN BERT	PV CONSEIL D'ECOLE N° 1
LE BARP	Date : 16 octobre 2023

Circonscription d'Arcachon Nord

FONCTION	Nom - Prénom	Présent	Absent
IEN	Isabelle RAMUS		X
Directeur	Mohamed CHEBAB	X	
Enseignants	Cécile LE GALLO	X	
	Delphine HERAUD	X	
	Carole CHAMPAGNE	X	
	Chantal LAURENT	X	
	Nathalie DANEL DUHUTREL	X	
	Géraldine ATIA	X	
	Valérie ROYAN	X	
	Elise ESCALIE		X
Maire ou son représentant	Mme Correa	X	
	Mme MENDOZA ?	X	
Parents élus	Celine GAUVAIN		
FCPE	Valérie DANEY	X	
FCPE	Delphine CAZADE		
FCPE	Elise LEMAIRE	X	
FCPE	Aurore VIGREUX	X	
FCPE	Christelle MAILLAULT CALAMY	X	
Paradisscol'Eyre	Auréli GADIOU	X	
Paradisscol'Eyre	Julien DAVID	X	
FCPE	Anaïs KASBARIAN		
FCPE	Laurie ARNAULT		
FCPE	Julia OJEDA	X	
Paradisscol'Eyre	Estelle HANS		

Début du conseil : 17h40  
Secrétaire : Chantal LAURENT

## Déroulé de l'ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
  - chaque membre se présente
- Règlement intérieur du conseil d'école (vote)
  - 1 pour directeur
  - 1 pour chaque enseignant
  - 2 pour le maire
  - 1 pour chaque représentant élus (1 par classe)
  - 1 pour DDEN

Tout autre membre n'a pas le droit de vote.

- fonctionnement et rôle du conseil d'école
  - 1 fois par trimestre
  - Vote le règlement intérieur
  - participe à l'élaboration et adopte du projet d'école
  - il a un avis consultatif sur la vie de l'élève au sens large (scolaire et périscolaire)
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
  - nombre inscrit : 308
  - nombre de votants : 169
  - nombre de bulletin nuls : 4
  - Suffrage exprimés : 165
    - FCPE : 123
    - Paradisscol'Eyre : 42
- nombre de sièges :
  - FCPE : 6
  - Paradisscol'Eyre : 2
- Taux de participation : 54,87%

Questions FCPE :

Souhait de recevoir une invitation pour chacun des élus avec un ordre du jour.

Mr Chebab demande d'attendre la réponse aux questions pour débattre du moment où les parents élus sont informés des dates des conseils des écoles et de l'ordre du jour.

17h51 Départ de Madame Lemaire

## EDUCATION NATIONALE

### I) Fonctionnement de l'école

#### a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

- Règlement intérieur
  - mention sur le harcèlement
    - *“Le droit de poursuivre une scolarité sans harcèlement constitue une*

*composante du droit à l'éducation : aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements commis au sein ou à l'extérieur de l'école ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Le harcèlement scolaire est susceptible d'engager la responsabilité civile des représentants légaux du mineur auteur de cet acte. Il est également susceptible de constituer un délit qui engage la responsabilité pénale de son auteur qu'il soit mineur ou majeur, en application de la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire. L'école prend les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire. A cet effet, les lignes directrices et les procédures destinées à la prévention, à la détection et au traitement des faits constitutifs du harcèlement scolaire, font l'objet d'une présentation en conseil d'école. Chaque année, l'école, délivre une information à destination des élèves et des parents d'élèves pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement."*

### Vote de l'ajout de cet article à l'unanimité

- mention sur l'interdiction des objets pouvant prendre des photos
  - téléphone, appareil photo et surtout les montres
  - on confisque et rend aux parents

#### Questions des parents :

Les enfants pourraient-ils avoir un téléphone dans le cartable.

Comment est géré la confiscation de l'objet ?

### Vote de cette mention à l'unanimité

- Charte de la laïcité
  - aucun problème de cet ordre dans notre secteur
  - neutralité s'impose à tous les agents (et non les usagers)

#### b) Effectifs

- R23
  - effectif : 194
  - structure:
    - 2 CP/CE1
    - 1 CE1
    - 1 CE2
    - 1 CE2/CM1
    - 1 CM1
    - 2 CM2

- R24
  - effectif : 182

#### c) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

- plan de prévention :
  - communication avec les parents, sensibilisation dans chaque classe,

intervention sur l'empathie, journée internationale de lutte contre le harcèlement, prévention des violences numériques (Safer Internet Day), atelier de sensibilisation des parents

La FCPE propose par le biais de l'antenne départementale de proposer des expositions de sensibilisation auprès des parents.

La mairie évoque les rendez-vous parent'thèse, l'association « élève ta voix »

- protocole de prise en charge d'une situation
  - accueil des différents protagonistes (cible, intimidateur, témoins)
  - accueil des parents de chacun
  - objectif : l'arrêt du harcèlement
  - la sanction n'est pas systématique : on va proposer des solutions de substitutions qui consistent à favoriser une normalité progressive (pause dans certains jeux, pas de scores, etc...)

#### d) Présentation du plan de continuité pédagogique

- Mis en place qu'en cas de motif légal d'absence :
  - maladie de l'enfant
  - maladie contagieuse d'un membre de la famille
  - réunion solennelle de la famille
  - empêchement résultant de la difficulté accidentelle de communication (chute de neige bloquant l'accès au transport)
  - absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (voyage professionnel par exemple)
- libre choix de l'enseignant qui peut s'adapter selon les situations des uns et des autres (utilisation ou non des mails etc).

#### e) Sécurité à l'école

- Exercice incendie : évacuation dans les temps (2min10)
- PPMS AI et RM seront faits plus tard dans l'année.
  - Question de l'accès sur le côté de l'école (a été évoqué par le passé)  
[Réflexion sur la fermeture de l'accès sur le côté de l'école.](#)
- Création d'un sas devant la porte de l'école pour éviter de voir des personnes non autorisées et/ou mal intentionnées d'accéder trop facilement à l'école.  
[Mise en place de barrières ce lundi 16 octobre](#)

#### f) Budgets municipaux

- Forte baisse d'une année à l'autre :
  - global : 28710€ à 21070€ soit une baisse de 26%
  - fourniture : 14900€ à 9797€ soit 34 %
- des discussions avec la mairie avaient été établies pour permettre une ventilation différente : cela a permis de dégager une enveloppe pour les fournitures moins impactée par la baisse
- ceci dit, nous ne retrouverons pas les niveaux des années précédentes

- à ce titre nous avons demandé aux parents un cahier de poésie et un cahier jaune polypro

Explication de la façon dont les enseignants ont fait le choix de privilégier l'achat de livres et de méthodes d'apprentissages.  
Et faire acheter des cahiers aux parents.

#### g) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

- Reste : beaucoup

FCPE : les parents ont apprécié le loto, le marché de Noël, le vernissage. Le plaisir était important pour les parents de rentrer dans l'école.

#### h) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire

- APC / soutien élèves en difficulté / SRAN (Stage de Remise A Niveau durant les vacances scolaires)
- Formations de temps en temps
- cours de langue étrangère : arabe en 22-23, dans l'attente d'un éventuel renouvellement
- ping pong :
  - problème des tapis
  - table constamment mise devant la porte
- centre de loisir (mercredi) :
  - on retrouve la cour un peu sale, papier de goûter, petites bouteilles...
  - matériel oublié
  - etc

#### i) Communication : Parents / Enseignants / Direction / Mairie

- Préférence du mail
- patience dans le traitement des réponses (je ne fais pas d'accusé de réception...)
- service civique qui pourra bientôt répondre au téléphone etc
- 

## II) Projets et vie de l'école

### a) Axes généraux

- Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux
- Préserver et améliorer le climat scolaire
- Favoriser l'inclusion

### b) Projets de classe en lien avec le projet d'école

- Nature :
  - oiseaux (CP/CE1 - CM2 : parc + artiste)
  - insectes ( CM1 - CE2/CM1) + intervention d'une maman illustratrice
- Jeux olympiques + valeurs olympismes
- cyclisme (CE2 - éventuellement les cm1 si le nombre de parents IEB est suffisant)

- Potager (proposition sera faite à l'APS)
- Incorruptible (CP, CE1, CE2, CM1)
- projet de lecture Road Dahl dans le cadre de « plume et ciné » cm2 et CE2/CM1

#### d) Evaluation d'école et démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

- Sans objet dans notre école car nous ne sommes pas en évaluations d'école
- Notre école faisons la ensemble : personne ne s'est saisi d'un projet en lien avec ce dispositif (demande de fond pour soutenir un projet dit innovant)

#### e) Accueil périscolaire et éventuelles actions en lien avec le projet d'école

### **IV) Parcours de l'élève**

#### a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources, RASED...)

APC :

- accompagnement ponctuel pour une difficulté ponctuelle
- peut concerner tous les élèves (projet d'école, exposé, etc.)
- autorisation des parents obligatoire

Soutien aux élèves en difficulté :

- combattre les difficultés avérées en mathématique et français
- on prends les évaluations nationales en support pour cibler les compétences

SRAN :

- donner aux élèves un niveau suffisant pour poursuivre les apprentissages durant les vacances
- groupes restreints
- Octobre: trouver sa place en classe
- Février/ Avril : compléter certaines lacunes
- Aout : aide au retour à l'école

RASED :

- maître E (dominante pédagogique)
- maître G (dominante relationnelle)
- PsyEN (observation et bilan psychométrique à des fins d'orientation)
- rôle : remédier aux difficultés scolaire persistantes malgré l'aide apportées par les enseignants

#### b) Dispositifs spécialisés (ULIS, UPE2A...) et partenaires associés

- Sans objet dans notre école

### **MAIRIE**

Questions parents :

**FCPE :Entretien boiseries :**  
repérage d'éventuels champignons sur les boiseries.

Carte scolaire :  
prévisionnels : inquiétude de la baisse des effectifs.  
25/26 : 165

paradis scolaire :  
vente de chocolat afin de financer des actions dans les écoles du Barp.  
Un catalogue sera remis à l'école , 1 catalogue par élève.

FCPE :  
Action : mars-avril dessous de table ou trousse personnalisée.

Paradis scolaire :  
Dire aux parents que les enfants peuvent avoir des gourdes.

Fcpe :  
Jeu dangereux : un début de virgule qui a été pris en charge tout de suite.

Comment sont organisés les formations IEB :  
IEB vélo très demandée. Mail du 21 septembre afin de programmer une nouvelle session.

Paradis scolaire :  
Les enfants notifiés sont-ils tous accompagnés ?  
Ils sont tous mutualisés, et se partagent l'AESH présente 20 sur l'école et si besoin sur l'AESH de la maternelle.

FCPE :  
Liaison CM2/6ème :  
Comment ? Avec quel principal ? Quels professeurs ?

Hygiène/Epidémie :  
Certaines maladies sont répertoriées afin qu'il y ait une communication pour les familles de la classe.  
On ne peut pas communiquer sur toutes les maladies.

Listes de classe pour la rentrée :  
Une communication des écoles sur la non diffusion des listes de rentrée aurait rassuré les parents qui n'aurait pas insisté et ne serait pas venu inutilement.

Une Kermesse est demandée par les parents :  
Le vernissage pourrait être suivi par des jeux type kermesse en continuité avec buvette...  
Réflexion à avoir avec l'équipe enseignante et éventuellement l'APS.

Départ des élus à 18H50 en raison de l'hommage rendu en Mairie à l'enseignant tué à Arras.

Fin du conseil d'école :20h15

Prochain conseil d'école :12 mars 2024

Fait à : Le Barp

Le :

Le directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

La secrétaire de séance